



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.DEC/1/19
30 January 2019

FRENCH
Original: ENGLISH

906^e séance plénière

Journal n° 912 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1/19
CHANGEMENT DE LA DATE DE L'ÉCHANGE GLOBAL
D'INFORMATIONS MILITAIRES POUR 2019

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité,

Rappelant le paragraphe 1 de l'Échange global d'informations militaires (DOC.FSC/5/96), selon lequel les États participants fourniront les informations le 30 avril de chaque année au plus tard,

Notant que l'intersession de printemps de l'OSCE pour l'année civile 2019 durera du 13 au 28 avril et que le 1^{er} mai est un jour férié officiel de l'Organisation,

Décide ce qui suit :

Les informations visées par l'Échange global d'informations militaires pour 2019 seront fournies le 10 mai 2019 au plus tard, à titre exceptionnel pour cette année uniquement.